

DESCRIPTION DES ARMOIRIES ET DEVICES ET EMBLEMES

Glossaire

| | |
|---|--|
| Armé—Dont les griffes sont d'un émail particulier | Licorne—Animal fabuleux à corps de cheval |
| Chef—Pièce honorifique qui occupe le tiers supérieur de l'écu | Listel—Banderole |
| Cimier—Figure posée sur le timbre du casque qui surmonte l'écu des armoiries | Onâtes—Pièces de longueur qui ont des sinuosités curvilignes régulières et parallèles |
| Collété—Se dit de tout animal muni d'un collier d'émail particulier | Onglé—Dont les angles sont d'un émail particulier |
| Croix pattée—Croix dont les extrémités vont en s'élargissant | Passant—Qui semble marcher |
| Dextre—À droite | Rampant—Dressé sur ses pieds de derrière |
| Faîce—Pièce honorifique qui coupe l'écu par le milieu et en occupe le tiers horizontalement | Soble—Couleur noire |
| Fruité—Plante représentée avec des fruits d'un émail particulier | Senestre—À gauche |
| Gardant—Regardant de face | Sinople—Couleur verte |
| Gueules—Couleur rouge | Statant—Immobile |
| Issant—Se dit des figures qu'on ne voit qu'à demi | Tiercé—Divisé en trois parties |
| Lamassé—Dont la langue est d'un émail particulier | Torque—Bourrelet d'étoffe torsillée, des deux principaux émaux de l'écu, posé sur un casque en guise de cimier |
| | Tortil—Cercle d'or gemmé |

Canada

Les armoiries du Canada ont été approuvées le 21 novembre 1921.

DESCRIPTION.—Lorsqu'il s'est agi de déterminer l'agencement des armes, du cimier, des supports et de la devise, il a fallu tenir compte de trois considérations importantes: les Canadiens étaient avec leur roi en aussi étroites relations que ses autres sujets; le Canada, partie intégrante de l'Empire britannique, était aussi membre de la Société des Nations; le Canada avait été fondé par quatre peuples différents,—Français, Anglais, Écossais, Irlandais,—et les Canadiens avaient hérité de la culture des quatre mères patries. Les armes sont celles de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande et de la France, avec la différence, afin qu'elles soient distinctement canadiennes, qu'à tiers inférieur, sur argent, se trouvent trois feuilles d'érable au naturel sur une même tige. Le CIMIER est un léopard, tenant dans sa patte dextre une feuille d'érable rouge, symbole du sacrifice. Les SUPPORTS sont, avec quelques changements, le lion et la licorne des armes royales. Le lion porte le drapeau du Royaume-Uni, et la licorne, l'ancien drapeau de la France.

DEVISE.—A MARI USQUE AD MARE—"Depuis une mer jusqu'à l'autre" tirée de la version latine du verset 8 du psaume 72: "Et il régnera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis un fleuve jusqu'aux limites de la terre".

EMBLÈME FLORAL.—La feuille d'érable.

Ontario

Accordées par lettres patentes du 26 mai 1868. Cimier et supports accordés par lettres patentes du 27 février 1909.

DESCRIPTION.—"De sinople, au jet de trois feuilles d'érable d'or ligées, au chef d'argent chargé de la croix de Saint-Georges." CIMIER.—"Sur une guirlande des couleurs un ours passant sable, et les SUPPORTS à dextre un élan, et à senestre un cerf canadien, tous deux au naturel."

DEVISE.—"Ut incepit fidelis sic permanet" (Fidèle il a commencé, fidèle il demeure).

EMBLÈME FLORAL.—Un trillium blanc (chap. 26, 1937).

Québec

Adoptées par décret du conseil provincial le 9 décembre 1939.

DESCRIPTION.—"Tiercé en fasces: d'azur, à trois fleurs de lis d'or; de gueules, à un léopard d'or armé et lampassé d'azur; d'or, à une branche d'érable à sucre à triple feuille de sinople aux nervures du champ. Timbré de la couronne royale. Sous l'écu, un listel d'argent bordé d'azur portant la devise du même."

DEVISE.—"Je me souviens".

EMBLÈME FLORAL.—Une feuille d'érable (non officiel).

Nouvelle-Ecosse

Accordées par lettres patentes du 19 janvier 1929 pour remplacer les armoiries accordées le 26 mai 1868.

DESCRIPTION.—"D'argent, à une croix de Saint-André d'azur chargée d'un écusson des armes royales d'Écosse, avec le CIMIER, sur un tortil d'argent et d'azur, une branche de laurier et un chardon sortant de deux mains unies, l'une armée et l'autre nue au naturel. SUPPORTS: à dextre une licorne d'argent armée, onglée et à la crinière d'or et accolée de couronne de croix pattées et fleurdelisées, attachée d'une chaîne d'or passant entre les pattes de devant pour retomber par-dessus le dos, le tout surmonté de la couronne impériale au naturel; et, à senestre, un sauvage tenant une flèche dans sa main visible."

DEVISE.—"Munit hæc et altera vincit" (L'un défend, l'autre conquiert).

EMBLÈME FLORAL.—Une épigée rampante (ou primevère) (chap. 10, 1901).

Nouveau-Brunswick

Accordées par lettres patentes du 26 mai 1868.

DESCRIPTION.—"D'or, accompagné d'une lymphade ou ancienne galère avec rames en action naturel, au chef de gueules chargé d'un lion d'or passant regardant."

EMBLÈME FLORAL.—Une violette pourpre (décret du conseil provincial du 1^{er} décembre 1936).

Manitoba

Accordées par lettres patentes du 10 mai 1905.

DESCRIPTION.—"De sinople sur un roc au buffle statant, au naturel, sur chef d'argent la croix de Saint-Georges."

EMBLÈME FLORAL.—Un crocus (*anemone patens*) (chap. 29, 1906).

Colombie-Britannique

Accordées par lettres patentes du 31 mars 1906.

DESCRIPTION.—"Argent trois barres azur onnées issant de la base un demi-soleil dans sa gloire au naturel, sur un chef la devise de l'Union chargée au point centre d'une croix or antique." Le CIMIER et les SUPPORTS (à dextre un élan et à senestre un mouton des montagnes, les deux au naturel) sont devenus, par l'usage, partie des armoiries provinciales.

DEVISE.—"Splendor sine occasu" (Éclat sans ternissure).

Ile du Prince-Edouard

Accordées par lettres patentes du 30 mai 1905.

DESCRIPTION.—"Argent à une ile de sinople, à senestre un chêne fruité, à dextre trois châteaux croissant, tous au naturel, sur un chef de gueules un lion passant gardant d'or."

DEVISE.—"Parva sub ingenti" (Le grand protège le petit).

Saskatchewan

Accordées par lettres patentes du 25 août 1906.

DESCRIPTION.—"Sinople, trois gerbes en fasce or, sur un chef de ce dernier un lion passant gardant, gueules."

EMBLÈME FLORAL.—Un lis des prairies (chap. 8, 1941).

Alberta

Accordées par lettres patentes du 30 mai 1907.

DESCRIPTION.—"D'azur, sur le devant d'une chaîne de montagnes recouverte de neige au naturel, une chaîne de collines de sinople; à la pointe un champ de blé que surmonte une prairie, tous les deux au naturel, au chef d'argent une croix de Saint-André."

EMBLÈME FLORAL.—Une rose sauvage (chap. 38, 1930).

Terre-Neuve

Accordées par lettres patentes du 1^{er} janvier 1637.

DESCRIPTION.—"De gueules, à une croix d'argent, au premier et quatrième quartiers un lion léopardé, couronné d'or; aux deuxième et troisième quartiers, une licorne passant d'argent, armée, onglée et à crinière au troisième, et colletée d'une couronne, attachée d'une chaîne passant entre les jambes de devant et renvoyée sur le dos, aussi d'or, au mantelet de gueules doublé d'argent." CIMIER.—"Sur une torse d'or et de gueules un original passant au naturel." SUPPORTS.—"Deux sauvages de la contrée armés et parés à leur guise pour aller en guerre."

DEVISE.—"Quærite prime regnum Dei" (Cherchez premièrement le royaume de Dieu).

EMBLÈME FLORAL.—Un népanthès (choisi par la reine Victoria et généralement accepté dans toute l'île).

